

Sujet : [INTERNET] Arrêté d'ouverture et de fermeture de la chasse saison 2021/2022.

Date : Sun, 09 May 2021 22:45:53 +0200

De : Charles Velot

Madame Monsieur,

Je suis défavorable au projet d'arrêté préfectoral fixant la date d'ouverture du blaireau au 08 juin 2022.

Je demande une période complémentaire de chasse au blaireaux, à partir du 15 mai 2022, afin de permettre la régulation des populations qui occasionnent de nombreux dégâts aux cultures.

Les Équipages de vénerie sous terre sont de plus en plus sollicités à ce sujet, mais aussi pour des dégradations d'infrastructures (route, chemin...)

Il me semble important de favoriser leurs interventions afin d'éviter d'éventuelles dérives (poisons...)

Charles Vélot